

Compte rendu du Comité de Direction du 15 février 2024

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU jeudi 15 Février 2024

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Philippe MAURS, M. Jean Michel FAUBLADIER, M Thierry CRUEGHE, M Philippe FABRE, M Jean François RODIER, Mme IZAC Annie, Mme Marie-Christine MORIN, Mme Barbara JOACHIM.

Suppléants présents :

Nombre de titulaires : 15
Nombre de titulaires présents à la séance : 10
Nombre de titulaires suppléés :

Absents excusés : M. MATHONIER, M. MALICHIER

Ordre du jour

Secrétaire de séance : M. Franck REY (en qualité de directeur)

Mme Maurel soumet à la validation le compte rendu du dernier CODIR en date du 12 décembre 2023. Ce dernier est validé sans observation.

- ◆ **Rapport d'activité 2023**
- ◆ **DOB 2024**
- ◆ **Délibération des tarifs pour les partenariats en cours d'année**
- ◆ **Classement de l'Office en 2^{ème} catégorie**
- ◆ **Devis du site internet + tempo**
- ◆ **Présentation du cahier des charges du programmiste dans le cadre du futur OT**
- ◆ **Questions diverses**

1/ Rapport d'activité 2023 :

Après une présentation du rapport d'activité (envoyé au préalable à chaque membre) de la Présidente et du directeur,
La présidente soumet au vote une délibération pour validation de ce document.
Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

2 /DOB 2024

Mme Maurel et le directeur présentent les orientations budgétaires de 2024 (envoyées au préalable à chaque membre).

Mme Maurel met au vote ces orientations. Celles-ci sont adoptées à l'unanimité.

3 /Tarif des partenariats en cours d'année

La Présidente soumet au vote une délibération précisant les conditions pour devenir partenaires en cours d'année.

50 % du prix annuel du 1^{er} février au 31 août et 25 % du prix annuel du 1^{er} septembre au 31 décembre de l'année en cours. Cette option est valable 1 seule fois.

Celle -ci est adoptée à l'unanimité

4 /Présentation du devis du futur site internet

La Présidente et le directeur présentent le devis du futur site internet, un outil indispensable pour faire la promotion du territoire et de ses partenaires touristiques. En parallèle, il est proposé de

mettre en place l'accueil numérique sur le bureau d'Aurillac via l'outil « Roadbook ». Ce dernier aura pour objectif de limiter la distribution de document papier et de récupérer de la « data » par l'envoi mail de carnet de route.

Une demande de financement du fonds Leader sera faite.

Le comité de direction approuve cette décision.

5 / Classement de l'office en 2^{ème} catégorie

Une délibération sera prise le 15 février 2024 par le conseil communautaire pour valider la demande de reclassement en 2^{ème} catégorie de l'office auprès de la préfecture.

6 / Cahier des charges du programmiste pour le futur bâtiment de l'office de tourisme

Dans le cadre du projet « Europan », l'office va mandater un programmiste pour être accompagné sur la réflexion du futur bâtiment. La Présidente présente la démarche et le cahier des charges. La mission devrait débuter en avril 2024 pour 4 à 5 mois.

6 / Questions diverses :

- Support de communication 2024 (sacs krafts, carte touristique, sacs à baguette) : le directeur présente les différents supports et/ou opérations qui verront le jour en 2024.
- Concours des Goudots Gourmands : les produits en compétition pour 2024 sont annoncés par la Présidente : salade de lentilles / bleu fermier / fromage Salers / jus de pomme / friton / madeleine.

La séance est levée à 20h30.

Mme La Présidente

M. Le secrétaire de séance